



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, » 2 50
 Étranger... 1 an, Fr. 9 —
 ... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 4⁵⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1⁵⁷ 4⁵⁵ 7²⁵ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10c., Suisse, 15c.; Étranger, 20c. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 c. la ligne.

S'adresser à l'office de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

BULLE, le 11 juillet 1899.

La taxe militaire et les « colonels ».

Le Conseil national, en votant le projet de loi qui attribue à l'autorité militaire le droit d'infliger de 3 à 20 jours de prison à ceux qui ne payeront pas leur taxe, a pris une décision qui équivaut au rétablissement de la prison pour dettes et qui viole indiscutablement les deux articles suivants de la Constitution fédérale :

Art. 59. — « La contrainte par corps est abolie. »

Art. 58. — « Nul ne peut être distrait de son juge naturel. En conséquence, il ne pourra être établi de tribunaux extraordinaires. »

Il est bien évident, en effet, que ce sont les pauvres diables qui ne pourront payer leur taxe, pour le motif qu'ils n'ont pas d'argent, qui se verront infliger la peine de la prison à raison de 3 ou 5 fr. C'est sur eux que retombera toute la sévérité de cette loi rétrograde.

Dans l'excellent « vieux temps », ceux qui, pour le même motif, toujours péremptoire du reste, ne pouvaient payer leurs dettes, étaient appréhendés au corps et « coffrés ». — C'était la prison pour dettes.

Aujourd'hui, il en sera de même pour ceux qui ne pourront payer leur taxe militaire.

Ces malheureux, ainsi appréhendés, seront, en outre, déferés à l'autorité militaire, de qui on peut dire en tout cas qu'elle n'est pas tendre. On soustrait donc un citoyen à son juge naturel — qui est, ne l'oublions pas, le juge civil — et on le soumet à une juridiction qui est avant tout une « juridiction extraordinaire ». La Constitution, les principes du droit, les droits du citoyen ne pouvaient être violés d'une façon plus cavalière et, disons le mot, plus « militaire ».

Tous les colonels « ont voté », me disait un de nos conseillers nationaux.

Il paraît qu'aux yeux de ces messieurs les « colonels » les arguments de droit sont de peu de valeur. La politique militante tient peu de compte de l'individu et des principes de droit qui le font inviolable. L'individu est de la chair à canon et il doit marcher au pas. C'est, paraît-il, le principe, et le reste ne compte guère.

Jusqu'à quel point le peuple suisse admettra-t-il

cette façon de penser? Je ne sais, mais on l'a vu il y a quelques années, ces messieurs les militaristes, les « colonels », pourraient bien se faire des illusions sur la docilité des électeurs.

Il faut le dire, nous tenons avant tout à nos institutions démocratiques républicaines, à celles qui forment la base du respect de l'individu et de ses droits inviolables. L'idée d'un referendum, que lance le *Peuple de Genève*, ne sera donc pas sans rencontrer de nombreux partisans dans toute la Suisse.

C'est l'idée à creuser, du reste, l'idée à propager, l'idée à défendre, car il ne sera pas dit que nous aurons, sans protester, sans lutter, laissé réintroduire en Suisse une notion que tous les codes ont proscrire et que des générations — qui sont glorieuses à cause de cela — ont combattue au prix de leur sang. G. LAHORE (du Genevois.)

CONFÉDÉRATION SUISSE

Fête fédérale de chant. — Le train spécial amenant la bannière fédérale est arrivée samedi en gare de Berne à 2 1/2 heures, salué par des salves d'artillerie. Sur le perron de la gare, on remarquait la musique de la ville, les chanteurs bernois avec leurs drapeaux. Au moment où le train entre en gare, la musique joue le *Bernernarsch*. Du train descendent le président central de la fête des chanteurs, M. Brand, et d'autres membres du comité central, avec les deux bannières fédérales, la vieille et la nouvelle, ornées toutes deux de rhododendrons.

M. Müller, président de la Confédération et président d'honneur de la fête de chant, M. Hirter, conseiller national, et M. Lindt, président de la ville, ainsi que plusieurs membres du comité d'organisation, saluent les Bâlois. Le vin d'honneur circule. Les deux bannières se dirigent ensuite vers l'emplacement où doit se rassembler le cortège.

Malgré l'énorme affluence des voyageurs, les trains ordinaires, aussi bien que les trains spéciaux réservés aux chanteurs, arrivent avec une parfaite régularité.

Le cortège s'est formé sur le Spitalacker; il s'est mis en marche vers 3 3/4 heures. En tête mar-

chait le comité central, puis venaient la nouvelle et l'ancienne bannière fédérales, le jury et les hôtes d'honneur, le comité d'organisation et les autres comités, puis les sociétés de chant avec leurs drapeaux, huit corps de musique, quatre corps de tambours et de fifres, les étudiants, etc. Après avoir passé le pont de la Grenette, le cortège a traversé les principales rues de la ville, pour se rendre au Kirchenfeld. Il comptait environ 8000 hommes. Le défilé a duré une demi-heure.

A 5 1/2 heures a commencé la cérémonie d'ouverture de la fête; d'abord une ouverture de M. Hegar, compositeur suisse, par l'orchestre de fête; ensuite l'exécution de la cantate de fête de M. Edouard Munzinger, par le chœur de fête et l'orchestre de fête, sous la direction du compositeur. M. Brand, de Bâle, président du comité central, a remis ensuite les bannières, qui ont été reçues par M. Müller, président de la Confédération. La cérémonie s'est terminée par l'exécution de la symphonie de la « Victoire », de Beethoven, et par le « Rufst du... »

Le soir a eu lieu à la halle de fête un concert avec productions de gymnastique. Le temps est superbe et la participation des chanteurs est extrêmement forte; la ville est très animée.

Dimanche matin ont eu lieu, de 6 heures à 11 1/2 heures, les concours dans les deux catégories, chant populaire et chant artistique.

A 3 heures après midi a eu lieu, dans la salle du Conseil national, l'assemblée des délégués de la Société suisse des chanteurs, sous la présidence de M. Brand, de Bâle. Les comptes et le rapport du Comité central de 1893 à 1899 ont été approuvés.

L'assemblée a procédé ensuite à l'élection du Comité central. M. Hirter, conseiller national, à Berne, en a été nommé président.

A 4 heures a eu lieu, à l'hôtel Bellevue, une réunion des compositeurs suisses. L'assemblée a décidé la constitution d'une association de compositeurs et d'éditeurs de musique suisse, et a nommé un comité chargé de faire les démarches nécessaires. Le comité a été composé de MM. Hegar, Huber, W. Rehberg, Munzinger et Edouard Combe.

Hier matin a eu lieu le premier grand concert des sociétés de chant populaire. Les sociétés romandes ont été particulièrement applaudies.

Après midi a eu lieu le grand concert des so-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 23

Le Crime des Sapineaux.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

PAR G. DUCHEUR

— Oni, mère, tout ce que tu dis est fort raisonnable, je le reconnais; mais, j'en prie, il m'est impossible de suivre tes conseils. Pourquoi suis-je ainsi? Le sais-je? Je me figure toujours qu'il reviendra et que la vérité finira par triompher.

— Folie que cela! Je ne te comprends pas. Non, elle ne comprenait pas Marcelle. C'est qu'à cinquante ans on voit les choses sans d'autres couleurs qu'à l'aurore de la vingtième année. Comme elles sont vivaces, les chères illusions de la jeunesse!

Elles farent, du moins la mère, très étonnées d'apprendre le retour de Robert. On lui avait remis une partie de sa peine. C'était une preuve que sa bonne conduite n'avait donné lieu à aucun reproche.

Mme Blanchod n'était pas sans inquiétude. Elle appréhendait l'influence que le jeune homme allait évidemment exercer sur Marcelle. Quant à celle-ci, elle avait toujours caressé l'espoir que celui qu'elle aimait reviendrait habiter sa maison, près de chez eux. Et voilà que son espoir était devenu la réalité.

Dépendant Robert, après le départ du gendarme, était

demeuré un long moment silencieux. Il le sentait : cela ne lui serait pas facile d'échapper à la fatalité qui s'acharnait sur lui. Néanmoins, il ne se laissa pas abattre par ce premier désagrément. Connaissant la population qui l'entourait, il prévoyait d'autres misères, des froissements de toutes sortes. Pour la vallée entière, il était et resterait le criminel, le délinquant libéré; on l'éviterait sur les routes, on ne lui ferait pas de place à table. En un mot, on le tiendrait comme un animal dangereux, un être que l'on fuit et que l'on méprise. Eh bien, n'importe! Il irait résolument de l'avant et, si le fallait, lutterait contre tous.

La vieille Gertrude, après avoir épousseté les habits, s'était mise à son déjeuner, qui fut bientôt prêt. Il se composait de café, d'un œuf à la coque et d'un morceau de pain.

Alors Robert Paraud dit à la bonne vieille femme :

— Vous vous rappelez ma proposition d'hier?

— Mais oui, Robert.

— Qu'avez-vous décidé?

— D'accepter. A la garde de Dieu!

— Merci! Je ne suis déjà plus seul. Vous avez en cent fois raison, et vous ne regretterez point le parti que vous venez de prendre. Puisse maintenant c'est une chose entendue, il est sage de régler notre existence.

Et il parla de ses intentions, plus explicitement que la veille...

Pour commencer l'exécution de son premier projet, la construction d'un atelier, quand il eut déjeuné, il partit pour Précourt. Il voulait d'abord voir le maire. Celui-ci,

dès qu'il eut reconnu son visiteur, le reçut d'un air contraint, promit de rendre les comptes de la location de sa maison et des champs la semaine suivante, et déclara sans ambages que la bourgeoisie ne donnerait pas le moindre bout de sapin pour sa bâtisse.

— Mais je ne vous en ai pas demandé! répliqua fièrement Robert. Je pense acheter ce dont j'ai besoin, car il ne me plairait pas de devoir la moindre des choses à qui que ce soit. J'ai quelques économies; s'il me faut d'autres capitaux, ce qui est plus que probable, j'emprunterai contre hypothèque sur mes petites propriétés.

Alors le maire, qui était marchand de bois, constatant que ce sauvage, ce hors-la-loi, avait du flair, qu'il allait, sans se soucier du qu'en dira-t-on, marcher dans le chemin qu'il s'était tracé, lui fit des offres. Il avait de beaux bois de charpente et des planches en abondance. Robert fut sur le point de refuser; mais il se dit qu'en devenant le client du maire, il le forçait à le protéger. Il entra donc immédiatement en affaires avec lui. Quand il sortit, à onze heures, le marché était à peu près conclu. Le jeune homme passa encore chez un vieux charpentier, qu'il engagea pour quelques semaines.

Après le dîner, il monta au village de Lausanne. Comme on était à l'époque de la fenaison, presque toute la population valide était dans les prés.

Il rencontra plusieurs personnes qui le regardaient les yeux grands ouverts. Une bête curieuse! On ne répondait pas toujours à son salut.

Fidèle au plan qu'il avait arrêté, il entra chez Antoine Marchand. Il aimait à juger de l'effet qu'il produisait,

de Gruyères.

aux 1895).

1897.

ÉS

ean sucrée forment
soif et assainissant

ions, les maux de
erain contre la cho-
ussé pour les dents,

QLÈS

matisme.

omac, d'une maladie du
ffocations, rhumatismes,
de nervosité, sans avoir
a Polyclinique privée de
et guéri des cas sem-
blan e pendant quelque
tate avec le plus grand
omme moi, la guérison
ous, le 29 janvier 1898.
nature de Sylvie Tille,
s-Dessour, le 29 janvier
uo privé, Kirchstrasse

et or.

MORAT

eurs fines.

Arbois.

le litre.

CHIR

de
IQUE

NIQUE

IN

tre.

réntation d'urine, envies
osement et irritation des
ans la profession. Point
Adresse : « Polyclinique

ne homme

e domestique, manœuvre
la tâche. S'adresser à
in & Vogler, à Bulle.

ouer :

x logements.

maré SARMOUD, charron.

au brillant rapide

KRAUSS & P.

ERNOPEN

Thurgovie, Suisse.

est le meilleur

COLAT

UCHARD

SOLUBLE

LENTE QUALITÉ

MODÉRÉS

TROUVE

ARTOUT.

Lanz, imp.-éditeur.

ciétés de chant artistique. Environ 12,000 personnes y assistaient.

A 5 heures a commencé la distribution des prix : Division A, chant populaire : 1^{re} catégorie, couronnes de laurier : 1. Frohsinn, Küsnacht, Zurich ; 2. Sängerbund, Wetzikon ; 3. Männerchor et Liederkranz, Aussersihl, Zurich ; Sängerbund, Thalweil ; 9. Union, Neuveville ; 10. Concordia, Genève.

Couronnes de chêne : Liederkranz am Bachtel ; Männerchor Frohsinn, Töss ; B. 12. Harmonie du Locle ; 13. Männerchor « Eintracht », Clarens-Montreux ; 14. Egalité des travailleurs, Moutiers.

2^{me} catégorie, couronnes de laurier : 1. Studentengesangverein, Zurich ; 2. Sängerbund, Uster ; 3. Liederkranz, Berthoud ; 8. Frohsinn, Lausanne ; 12. Société chorale de Vevey.

Couronnes de chêne I : 13. Harmonie, Bienne ; 14. Männerchor, Liestal ; Männerchor, Baden ; 11. Concordia, Bâle ; 16. Chœur des Alpes, Mon-Concordia, La Chaux-de-Fonds ; 18. Frohsinn, Neuchâtel ; 20. Frohsinn, Vevey.

Couronnes de chêne II : 27. Orphéon, Lausanne ; Liederkranz, Genève.

Division B. Chant artistique : Excellent. Couronnes de laurier : Liedertafel, Bienne ; 2. Männerchor, Lucerne ; 3. Männerchor, Aussersihl ; Männerchor, Soleure.

Bon. Couronnes de chêne : 1. Société de chant de la ville de Fribourg ; Männerchor, Schaffhouse ; 2. Union chorale de Lausanne ; 3. Liederkranz, Bâle.

La viande pour les manœuvres. — Le commissariat fédéral des guerres a décidé que, lors des manœuvres de corps d'armée qui auront lieu l'automne prochain, les fournisseurs ne devront livrer, pour l'alimentation des troupes, que du bétail de boucherie de provenance suisse. La moitié des têtes de bétail fournies devront être des bœufs et l'autre moitié des vaches.

Le siège central de l'approvisionnement du 1^{er} corps d'armée se trouvera à Yverdon, où les compagnies d'administration des deux premières divisions établiront leurs fours et leurs étals d'abatage.

Exposition agricole à Thoun 1899. — En suite de quelques désirs exprimés par des cercles agricoles, les expositions temporaires spéciales d'agriculture ont été fixées comme suit :

1^o Chevaux, du 16 au 23 juillet.
2^o Taureaux, du 20 au 22 août.
3^o Produits de l'industrie laitière, du 1^{er} au 6 septembre.

4^o Bétail de boucherie avec programme spécial, en cas d'inscriptions suffisantes, du 2 au 6 septembre.

5^o Gros bétail, du 10 au 17 septembre.
6^o Petit bétail (porcs, chèvres, moutons), du 22 au 26 septembre.

7^o Produits agricoles (agriculture, viticulture, pomologie), du 30 septembre au 11 octobre.

L'exposition internationale des chiens aura lieu du 12 au 14 août.

Les demandes d'inscription pour les produits de l'industrie laitière et le bétail de boucherie doivent être faites jusqu'au 15 août, pour les produits agricoles jusqu'au 15 septembre.

Zurich. — Amalie Hagedorn, âgée de 68 ans, originaire de Volketswil, pensionnaire de l'établissement de Kappel, était fatiguée de son sort. Elle

L'aubergiste était seul : il ne fit aucune difficulté de le reconnaître et de causer avec lui. Cette visite allait lui attirer du monde. Curieux comme le sont la plupart des gens de la campagne, chacun voudrait savoir ce que « l'assassin » avait dit. C'était donc une excellente aubaine, et Robert venait de commander une bouteille d'un franc cinquante centimes. Il fallait fêter son retour dans la contrée. Malepeste ! quel luron ! il avait un air robuste, des dents blanches et pointues à casser des pierres et des poignets aux attaches solides.

Tout en dégustant « la fine goutte », le jeune homme, très avisé, laissa tomber quelques mots concernant son projet de construction. Il était menuisier-ébéniste. Ses meubles avaient de la valeur, ils se vendaient bien. En d'autres termes, il allait gagner de l'argent, et beaucoup, et honnêtement. Ça prend, des mots comme ceux-là, dans les villages.

De là, il s'achemina vers le haut de la localité, où était la maison du maire, cet Emile Boille qui avait pris sa défense aux assises. Son avocat le lui avait affirmé. Et Robert n'était pas ingrat.

Ce maire dont les mains aux longs et gros doigts avaient déjà manié tant de pièces de cinq francs, c'était un personnage.

Dès qu'il aperçut le déteu libéré, il eut un violent tressaillement, mais qui ne dura que l'espace d'un éclair.

— Ah ! te voilà ! fit-il en s'avançant de deux pas. Je vois que tu ne te portes pas trop mal.

— Ça, non, monsieur le maire, je suis en bonne santé.

— Quand es-tu arrivé ?

— Hier soir.

voulut, l'autre nuit, s'échapper de cet établissement ; à cet effet, elle se servit de ses draps de lit qu'elle noua bout à bout. Sa cellule se trouvait au second étage. Elle ne prit pas toutes les précautions voulues, car le lendemain matin on la trouva étendue au pied du mur et sans connaissance. Des lésions internes qu'elle s'était faites dans sa chute amenèrent rapidement la mort.

Berne. — Vendredi ont comparu devant le juge de police de Bienne, pour falsification de lait, un homme, sa femme et leur servante. La femme, principale coupable, a été condamnée à 6 jours de prison et 200 fr. d'amende, la servante à 3 jours de prison et 100 fr. d'amende et le mari à 30 fr. d'amende.

— Samedi matin, un jeune ouvrier italien, occupé dans une carrière près de Reuchenette, a été tué net par un énorme bloc de rocher qui s'est détaché soudain d'une des parois de la carrière.

— L'école de recrues de l'artillerie de montagne de Thoun est arrivée lundi matin à Erlenschbach. L'école en question entreprendra une marche de trois semaines dans les hautes montagnes et fera de nombreux exercices de tir au cours de cette excursion.

Lucerne. — Deux hommes se sont suicidés dans la forêt de Menziken, tout près de la frontière lucernoise. L'un s'était pendu à un sapin ; l'autre aux pieds du premier, autour desquels il avait noué une corde.

Bâle. — Au Petit-Bâle, on vient d'arrêter un personnage qui opérait sur les personnes assoupies sur les bancs qui se trouvent aux abords de la gare. Mercredi après midi, il était parvenu à dépouiller deux ouvriers de leur montre et de leur porte-monnaie. On a retrouvé sur lui une des montres volées. Quant à l'autre et aux porte-monnaie, ils avaient déjà pris le large.

Appenzell. — Dimanche après midi, un berger, âgé de 25 ans, est tombé dans un précipice au Filder, entraîné par une pierre qu'il voulait écarter du chemin. Il a été tué sur le coup.

Vaud. — La nuit de vendredi à samedi, un incendie a éclaté dans le château de la Bergerie, à Prangins. Au rez-de-chaussée, les boiseries, tentures et tableaux ont été détruits. Au premier étage, les dégâts sont moins importants. Le château étant inhabité, le feu a dû être mis. L'incendie a été aperçu entre 1 h. et 2 h. du matin, par des bateliers qui se trouvaient sur le lac et qui ont donné l'alarme.

— Un ouvrier de Villeneuve, nommé B., a été mordu par une vipère. La blessure causée par le dangereux reptile a été jugée assez grave par un médecin pour nécessiter le transport du malheureux à l'infirmerie de Montreux, où son état n'est pas sans inspirer de sérieuses inquiétudes.

— Dimanche soir, vers 10 heures, deux cyclistes se sont rencontrés près de Clarens. L'un est resté sur le carreau avec le crâne fendu. La victime de cet accident a été transportée sans connaissance à l'infirmerie.

— Un violent orage, avec chute de grêle, s'est abattu dimanche sur la contrée de Ste-Croix, entre 2 et 3 h. de l'après-midi. Un garçon de Fleurier, âgé de 14 ans, a été tué par la foudre sur la montagne de Chanterelle.

Neuchâtel. — Un incendie a éclaté, jeudi matin à 3 h., au centre du village de Travers. Un

— Et déjà en route ? Tu ne perds pas ton temps.

— J'avais à vous remercier de votre bienveillance à mon égard.

— Que dis-tu ?

— Mais oui ! J'ai appris, par mon avocat, que vous avez parlé au jury en ma faveur. Sans vous, peut-être, j'aurais été condamné pour plusieurs années de plus.

— Laissons cela. Moi, je croyais à ton innocence, je veux dire que l'affaire ne me paraissait pas très claire.

— Qu'importe maintenant ? Votre intervention a mérité ma reconnaissance, et je tenais à vous l'exprimer.

— Eh bien, c'est fait, n'en parlons plus. Entre, nous allons boire un verre. La vie est la vie. Le plus fort réussit, le plus faible tombe. Tu as été le faible, tant pis ! Mais console-toi. Tu n'es pas le seul et tout s'oublie. Tu ne songeras bientôt plus à ton malheur.

— Pardon, monsieur le maire, vous vous trompez ! J'y songerai toujours, du moins jusqu'à l'heure de la réhabilitation. Toutefois, je n'en dirai pas un mot aux personnes qui me sont indifférentes. Je vais me mettre bravement au travail.

Et il lui communiqua son projet, tout en vidant un verre avec l'homme le plus riche du village. Celui-ci l'approuva.

— Cependant, ne put-il s'empêcher de dire, à ta place, moi, j'aurais quitté le pays : l'Amérique ! voilà où était l'avenir !

— Non, répliqua Robert Parand. J'aime mon lieu natal ; j'y mourrai, s'il plaît à Dieu !

— Au fond, tu as peut-être raison. A ta santé !

— A votre santé, monsieur le maire ! Une demi-heure après, il redescendait vers sa demeure.

gros corps de bâtiments, abritant 5 ménages, a été détruit. Une partie du mobilier et quelques chars de foin sont restés dans les flammes. Tout n'était pas assuré.

ÉTRANGER

Conférence de la paix. — Il paraît que ce ne sera pas Berne, mais La Haye, qui deviendrait le siège de la Cour permanente d'arbitrage.

France. — **Affaire Dreyfus.** — M. Quesnay de Beaurepaire n'est pas désarmé par le ridicule. Dans l'*Echo de Paris*, il adjure le Conseil de guerre de Rennes d'entendre tous les témoins. Il déclare que ceux dont il a reçu les déclarations feront connaître que Dreyfus a été l'espion d'une puissance autre que l'Allemagne.

Un témoin de M. Quesnay de Beaurepaire est prêt à déclarer que Félix Faure a eu entre les mains la preuve de la trahison.

— Le général Brugère a été nommé gouverneur militaire de Paris en remplacement du général Zurlinden.

Cette nomination de l'ancien chef de la maison militaire du président Carnot sera sans aucun doute favorablement accueillie par les révisionnistes.

Le contre-amiral Caillard est nommé chef de l'état-major général de la marine.

— Guillaume II a invité à une fête, jeudi soir, à bord du *Hohenzollern*, les officiers et soixante aspirants du navire-école français *Iphigénie*.

A la suite de sa visite à bord de l'*Iphigénie*, l'empereur Guillaume II a adressé à M. Loubet un télégramme dans lequel il déclare que la tenue militaire des jeunes marins français et leur accueil sympathique sont dignes de leur noble patrie et lui ont causé une vive impression.

L'empereur ajoute : « Je me félicite de l'heureuse circonstance qui m'a permis de rencontrer vos aimables compatriotes. »

M. Loubet a répondu qu'il était très touché du télégramme de l'empereur et qu'il le remerciait de l'honneur que Guillaume II vient de faire aux marins français.

— Le *Petit-Bleu* a interviewé M. Lalande, ancien membre du Reichstag d'Allemagne, qui lui a exprimé l'idée de l'échange de l'Alsace contre une colonie française. L'Alsace à l'Allemagne, a dit M. Lalande, est une barrière, tandis que l'Alsace à la France serait un pont permettant le rétablissement des bonnes relations entre les deux pays.

— L'imprimerie Demachy, à Bordeaux, a été incendiée dans la nuit de samedi à dimanche. Ses ateliers avaient été construits il y a environ huit ans sous la forme d'un vaste hall métallique ; les quatre côtés étaient fermés par des murs en pierre très épais, au rez-de-chaussée s'alignaient de nombreuses machines, tout autour s'élevaient de vastes galeries supportant le matériel de composition, de la lithographie et les fournitures de la papeterie.

Les dégâts matériels pour l'imprimerie s'élèvent à des sommes considérables, plus de deux millions ; ils sont couverts par des assurances. Deux cent cinquante ouvriers vont se trouver sans travail ; ces malheureux assistaient à un bal donné par les typographes lorsqu'on est venu les chercher pour aider au sauvetage. Triste fin de fête.

En passant près de lui, les gens le dévisageaient souvent avec ce petit air de mépris que l'on trouve dans les regards des hommes qui se disent honnêtes. Robert, tout à ses idées, ne le remarquait même pas. Il pensait encore à Emile Boille, dont il ne s'expliquait pas le sympathique accueil.

IV MISÈRE ET AMOUR

Robert Parand n'était pas trop mécontent de ses débuts. Si l'on ne se précipitait pas dans ses bras, on ne lui fermait pas non plus la porte au nez. A vrai dire, ses visites avaient été peu nombreuses, puisqu'il les avait bornées à celles que nous venons d'indiquer. Ah ! mais il se faisait illusion, s'il se figurait qu'en se mettant à l'œuvre avec courage, il désarmerait l'aversion de toute une contrée.

Les choses ne vont pas si aisément dans la pratique de la vie. On a beau avoir expié un crime, réel ou imaginaire, le monde ne nous en traite pas moins comme un paria. Et, observation curieuse, ceux qui ont sans cesse sur les lèvres les mots de vertu et de charité, se montrent parfois les plus intolérants, repoussent le plus longtemps les malheureux qu'une heure de faiblesse a poussés dans l'abîme.

Leur tendre une main secourable, leur aider à se réhabiliter, à redevenir des hommes, ah ! bien, non, ce sont des âmes perdues, vouées à l'exécration de leurs semblables de la postérité ! Qui a bu boira, qui a volé volera, qui a tué tuera. Proverbes qui sont d'une vérité contestable. Ainsi tuer, une société qui a toutes nos sympathies est celle qui se préoccupe du sort de nos déteus libérés. Ne rougissons pas de marcher à la suite du Nazaréen, qui ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion à la vie. (A suivre.)

— Le train express a déraillé jeudi matin Clères et de Rose. La a roulé pendant quelque puis est tombée sur le à bagages. Le mécanicien le chef de train ont cur voyageur n'a été

Italie. — Le f Côme dans la galerie internationale d'électr même les précieux ob ces de Volta, qui était spécial de maçonnerie bué à la transmission l'électricité, des soier complètement détruit arts, installés dans u leries, est restée intact étaient assurés, ainsi mais la plupart des pas.

Allemagne. — mort subite de M. E Ingbert, survenue d d'une paralysie du vrir que le défunt a ment provoqué par La femme et le fils d malades, mais sans 19 familles, c'est-à- empouisonnés par de

— Un métayer n petit village près d trouvait attablé chez fenêtre a volé en éci en joue les malheur de leurs fusils. Kauf enfants ont été tués

On ignore encore les auteurs n'ont pu

— Le lac de Star roi Louis de Bavièr ble événement. Il y bien vêtu et accompa barque et poussa distance de la rive, personnes, et de qu sur le lac, l'individu fants et les jeta d barques accoururent la rive, mais avant l'individu se jetait davres ont été rec complètement qui

Autriche. — (Hongrie) a rendu intenté à une douz venus d'avoir emp leurs maris. Trois nées à quinze ans tres ont été acqui tes. Un certain Ge le poison, a été c cinq crimes à quin

Serbie. — U le roi Milan. Le r voiture découverte lorsqu'un individu voler. Une balle autre blessa à la r à côté de lui. L'au homme de 28 ans tité n'a pas encor

Au palais, Mila du corps diploma Personnage, qui citations.

La police a é d'un capitaine, av semaine, des entr tel de Macédoine, de l'attentat.

Etats-Unis. par un fléau nouv désigne sous le n du baiser). Des c lèvre, ont aussit l'empoisonnemen fut un enfant, remplissent de g Le gouvernement pour la recherch boratoire de Wa

Transvaal. Johannesburg au

— Le train express allant du Havre à Amiens a déraillé jeudi matin à 8 h., entre les gares de Clères et de Rose. La machine est sortie des rails, a roulé pendant quelques secondes sur le ballast, puis est tombée sur le côté, entraînant le fourgon à bagages. Le mécanicien a été tué, le chauffeur et le chef de train ont été grièvement blessés. Aucun voyageur n'a été blessé.

Italie. — Le feu a éclaté samedi matin à Côme dans la galerie de la marine de l'exposition internationale d'électricité. Tout a été détruit, même les précieux objets ayant servi aux expériences de Volta, qui étaient conservés dans un local spécial de maçonnerie solide. L'incendie est attribué à la transmission électrique. Les galeries de l'électricité, des soieries et le pavillon Volta sont complètement détruits. L'exposition des beaux arts, installée dans un palais séparé des autres galeries, est restée intacte. Les bâtiments de l'exposition étaient assurés, ainsi que les grands exposants; mais la plupart des petits exposants ne l'étaient pas.

Allemagne. — Les journaux ont annoncé la mort subite de M. Heinrich, bourgmestre de St-Ingbert, survenue dimanche dernier. On parlait d'une paralysie du cœur. Or, on vient de découvrir que le défunt a succombé à un empoisonnement provoqué par la consommation de saucisses. La femme et le fils de M. Heinrich sont également malades, mais sans danger. On compte en tout 19 familles, c'est-à-dire 50 personnes, qui ont été empoisonnées par des saucisses.

— Un métayer nommé Kaufmann, habitant un petit village près de Stuttgart (Wurtemberg), se trouvait attablé chez lui avec sa famille, lorsque la fenêtre a volé en éclats; quatre individus ont mis en joue les malheureux et ont pressé la détente de leurs fusils. Kaufmann, sa femme et un de ses enfants ont été tués.

On ignore encore les mobiles de ce crime, dont les auteurs n'ont pu jusqu'ici être arrêtés.

— Le lac de Starnberg, dans lequel s'est noyé le roi Louis de Bavière, a été le théâtre d'un horrible événement. Il y a quelques jours, un individu, bien vêtu et accompagné de deux enfants, loua une barque et poussa au large. Arrivé à une petite distance de la rive, où se trouvaient beaucoup de personnes, et de quelques autres barques voguant sur le lac, l'individu prit l'un après l'autre les enfants et les jeta dans le lac. Aussitôt les autres barques accoururent, ainsi que d'autres parties de la rive, mais avant qu'elles n'aient pu approcher, l'individu se jetait lui-même à l'eau. Les trois cadavres ont été recherchés en vain et on ignore complètement qui était l'individu en question.

Autriche. — La cour d'assises de Temesvar (Hongrie) a rendu lundi son arrêt dans le procès intenté à une douzaine de femmes d'Isehely, prévenues d'avoir empoisonné ou tenté d'empoisonner leurs maris. Trois de ces mégères ont été condamnées à quinze ans de travaux forcés, les neuf autres ont été acquittées, faute de preuves suffisantes. Un certain Georges Horm, qui leur avait vendu le poison, a été condamné pour complicité dans cinq crimes à quinze ans de la même peine.

Serbie. — Un attentat a été commis contre le roi Milan. Le roi passait, jeudi soir à 6 h., en voiture découverte, dans la rue Michel, à Belgrade, lorsqu'un individu tira sur lui quatre coups de revolver. Une balle effleura le roi dans le dos, une autre blessa à la main son aide de camp, qui était à côté de lui. L'auteur de l'attentat est un jeune homme de 28 ans. On l'arrêta aussitôt. Son identité n'a pas encore été établie.

Au palais, Milan a reçu la visite des membres du corps diplomatique, des ministres et d'autres personnages, qui lui ont exprimé leurs vives félicitations.

La police a établi que Mme Saritsch, veuve d'un capitaine, avait eu tous les jours, depuis une semaine, des entrevues de plusieurs heures, à l'hôtel de Macédoine, avec Gyura Knezevitch, l'auteur de l'attentat.

Etats-Unis. — Les Etats-Unis sont désolés par un fléau nouveau. Il s'agit d'un insecte qu'on désigne sous le nom de « kissingbug » (la punaise du baiser). Des centaines de malades, piqués à la lèvre, ont aussitôt manifesté les symptômes de l'empoisonnement du sang. La première victime fut un enfant, à Philadelphie. Les hôpitaux se remplissent de gens malades aux lèvres gonflées. Le gouvernement vient d'accorder une subvention pour la recherche immédiate d'un remède au laboratoire de Washington.

Transvaal. — Des dépêches parvenues de Johannesburg au journal *The Standard and Dig-*

gers News annoncent que les deux Chambres du Volksraad ont adopté le projet accordant tous les droits des citoyens aux personnes qui sont actuellement naturalisées. Ce projet accorde, en outre, les droits des citoyens aux personnes ayant résidé pendant neuf ans au Transvaal; l'entière franchise sera octroyée à tous les nouveaux venus, après sept ans de résidence dans les districts miniers. Cette dernière classe d'étrangers domiciliés aura quatre membres de plus dans chaque Volksraad.

Australie. — Un désastre a eu lieu aux mines de diamants de New Jagersfontein à la suite d'un éboulement de terre pesant plusieurs milliers de tonnes. Onze Australiens ont été tués; plusieurs ont été blessés; seize manqués.

CANTON DE FRIBOURG

Rassemblement de troupes. — Les troupes suivantes seront cantonnées dans le canton de Fribourg :

A Morat : l'état-major du corps d'armée N° 1 depuis le 28 août; compagnie de guides N° 9 depuis le 4 septembre; compagnie de télégraphes N° 1 depuis le 29 août; état-major du régiment N° 1 et bataillon N° 1 depuis le 29 août.

A Fribourg : l'état-major du bataillon de chemin de fer depuis le 29 août; compagnie de chemin de fer N° 2 depuis le 30 août; état-major du demi-bataillon du génie N° 1 et la troupe depuis le 28 août.

A St-Aubin : l'état-major du régiment d'infanterie N° 2 et bataillon N° 4 depuis le 29 août.

A Domdidier : bataillon N° 6 depuis le 29 août.

A Cugy-Montet : bataillon N° 9 depuis le 29 août.

Pour toutes les troupes ci-haut désignées, il s'agit uniquement du cours de répétition. Quant aux manœuvres elles-mêmes qui auront lieu entre la ligne des lacs et la Sarine, les bivouacs ne sont pas désignés d'avance.

L'inspection finale sura lieu dans les environs de Fribourg.

Tir fédéral au Robert à Blenne. — Au concours de sections, Fribourg a obtenu la 13^e couronne de laurier. La fête, très bien organisée, s'est terminée dimanche soir.

Hôtel des postes, Fribourg. — Les travaux de menuiserie (2^e partie) pour le nouvel hôtel des postes à Fribourg ont été adjugés à MM. Aug. Bally et Pierre Brugger, à Fribourg, et MM. Bertschy frères, à Bulle.

Excursion neuchâteloise à Fribourg. — La fabrique de chocolat Suchard, qui offre chaque année aux enfants de Serrières une course d'agrément, a choisi cette année Fribourg comme but de cette course. Une phalange composée d'environ 50 grandes personnes et de 400 enfants est arrivée par train spécial. Le dîner a eu lieu à l'hôtel Kurhaus Schœnberg.

Funèbre trouvaille. — Vendredi, vers midi, le cadavre d'un homme âgé de 45 à 50 ans a été trouvé par un faneur, dans le canal qui conduit l'eau à la scierie de la Parqueterie, sous Mézières. Il a été relevé par la préfecture dans l'après-midi.

Jusqu'ici, il n'a été possible ni d'établir l'identité du défunt, ni de savoir dans quelles circonstances il s'est noyé dans ce canal, où l'on croit qu'il se trouvait déjà depuis quelques jours.

Bulletin sanitaire du bétail du 16 au 30 juin 1899.

Charbon symptomatique : 5 bêtes périées à Planfayon, 3 à Charmey et 1 à Lessoc.

Rouget et pneumo-entérite du porc : 3 bêtes périées et 5 suspectes à Saint-Ours; 7 périées, 18 suspectes à Planfayon; 1 périée, 11 suspectes, à Lourtens; 5 périées, 18 suspectes à Pont (Veveysse); 1 périée, 5 suspectes à Middel.

Gale : 4 chevaux infectés ou suspects à Fribourg.

GRUYÈRE

Tir cantonal vaudois à Yverdon. — Les membres de la Société des carabiniers de Bulle intentionnés de se rendre au tir cantonal vaudois sont priés de se rencontrer dimanche 16 juillet prochain, à 2 heures du jour, au Tirage (stand), pour y discuter la participation à ce tir.

(Communiqué.)

Recrutement. — Les opérations de la visite sanitaire et du recrutement pour le district de la Gruyère ont eu lieu, à Bulle, les 4, 5 et 6 juillet. Résultats :

Hommes examinés.	Total.	Aptes.	Renvoyés à 1 an.	Renvoyés à 2 ans.	Exemption absolue.
Recrues :	160	77	20	6	56
Ajournés :	29	13	5	7	5
Incorporés :	95	42	15	—	38
	284	132	40	13	99

Société d'histoire. — La Société cantonale d'histoire a eu sa réunion annuelle à Bulle, jeudi. La séance s'est tenue dans la salle du Tribunal, au château, sous la présidence de M. Max de Diesbach. Une cinquantaine de membres étaient présents, parmi lesquels plusieurs ecclésiastiques. Les cantons voisins étaient représentés par plusieurs délégués.

De très intéressantes communications ont été faites par MM. Max de Techtermann, sur le château de Bulle; Dr Alex, curé de Bulle, sur l'histoire de cette ville; F. Reichlen, Léon Remy, abbé Ch. Remy, etc.

La séance a été suivie d'un banquet très animé à l'hôtel des Alpes. Des toasts ont été portés par divers orateurs. Dans la soirée, la Société, sous la conduite de M. le curé Alex, a visité les différentes curiosités historiques de la ville de Bulle.

La Société d'histoire avait choisi ce jour de réunion annuelle pour fêter avec une certaine solennité le quarantième anniversaire de l'entrée en fonctions de M. Schneuwly, son vice-président, comme archiviste cantonal.

Au banquet, le président de la Société d'histoire, M. Max de Diesbach, s'est fait l'interprète des sentiments de l'assistance en offrant à M. Schneuwly, en souvenir de ce jour, un écrin contenant un service en argent, accompagné d'une lettre extrêmement élogieuse et bien méritée.

CHRONIQUE AGRICOLE

Les mouches et les chevaux. — Pour empêcher les chevaux d'être martyrisés par les mouches et les taons, M. le comte de St-Marc-aux-Fontaines, dans le *Cosmos*, la recette suivante :

Faire bouillir pendant cinq minutes une bonne poignée de feuilles de laurier dans un kilogramme de saindoux. Il suffit de graisser un chiffon de drap avec ce saindoux et de frotter dans le sens du poil tout le corps du cheval ou du bœuf, au moment de le mener au travail. Depuis longtemps, j'emploie ce moyen au grand avantage de mes chevaux de labour qui exécutent tranquillement leurs deux séances de travail. Si je monte en voiture, mon cheval est frotté avant d'être harnaché; pas un taon, pas une mouche n'ose le piquer.

Bien ancienne et pas assez connue cette pratique. On rapporte qu'à Strasbourg les bouchers graissent tous les matins les murailles autour de toutes les portes et fenêtres de leur étal et que pas une mouche n'ose pénétrer.

Ortie. — Marinez huit jours dans 80%; exprimez la liqueur et conservez pour l'usage. Cela arrête le sang instantanément. En deux secondes, tout écoulement sanguin s'arrête.

BIBLIOGRAPHIE

Le Traducteur, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues allemande et française. Abonnement 2 fr. 80 par an. — Cette petite feuille a pour but de faciliter l'étude des langues nommées ci-dessus et d'en faire plutôt un passe-temps utile et agréable. — Numéros spécimens gratuits et franco sur demande par l'administration du *Traducteur*, à la Chaux-de-Fonds.

Impuretés du teint, dartres,

rougeurs, feux, boutons, glandes disparaissent avec une cure de **Dépuratif Golliez** au brou de noix, phosphate et fer. Dépuratif agréable au goût, plus actif que l'huile de foie de morue. Seul véritable avec la *marque des Deux Palmiers*. Le flacon 3 fr., la bouteille 5 fr. 50 dans les pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Fr. 4.—

les 6 mètres LODEN double largeur.

Belle étoffe de grand usage, bon teint. — Grand choix de tissus nouveaux pour dames et messieurs dans tous les prix.

Echantillons et gravures colorées franco.

F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabr., Zurich.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Forge à louer.

Lundi 6 août prochain, à 2 heures après midi, à l'auberge de la Cigogne, à Gumefens, on mettra en location par voie de mises publiques, pour le terme de trois années, la forge communale sise au centre du village, avec jardin et l'outillage qu'elle possède.
Entrée en jouissance le 1^{er} septembre prochain.

Par ordre :
Le Secrétaire communal.

Syndicat professionnel ouvrier BULLE

Assemblée extraordinaire obligatoire dimanche 17 juillet 1899, à 1 heure après midi, grande salle du Tirage, à Bulle, pour procéder selon les statuts (art. 13).
Renouvellement du comité. — Divers.
Le Président.

FABRIQUE DE CHOCOLAT BROC

engage encore 30 à 40 jeunes filles pour le pliage.

Distillerie.

Le soussigné informe ses clients et connaissances qu'il a transféré sa distillerie et son magasin dans la maison de M. Torriani, à Bulle, route de Châtel.
A. CORMINBEUF,
liquoriste.

Entreprise générale CH. FOLGHERA

entrepreneur, à Bulle.
Plans et devis.

Seul dépositaire des véritables tuiles d'Altkirch; vente de ciment, chaux et plâtre, drains de toutes dimensions, briques en ciment en terre cuite et réfractaires, tuyaux en ciment, en grès d'Aarau et de Belgique.
Bureau au dépôt de la gare.

Blanchisseuse.

La soussignée informe son honorable clientèle qu'elle a transféré son domicile dans la maison Mourlevat, appartement occupé ci-devant par Mme Bosson Rathlisberger.

Josephine Andrey,
blanchisseuse - repasseuse.

Voyageur en vins.

Une bonne maison de vins du canton de Vaud demande

voyageur-représentant intelligent et actif pour la représenter dans le canton de Fribourg. Inutile de se présenter sans les meilleures références.
S'adresser sous chiffres F7263L à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.

On trouvera dès ce jour du

beurre frais

à la boulangerie Schneider, à Bulle.

Agence suisse de placements A. MEHR-RIDOUX

52 rue de Lausanne, Fribourg (Suisse),
place : des cuisinières et cordon bien, sommières, filles de chambre, ménage et magasin, nourrices, bonnes d'enfants, lingères, cochers-jardiniers, hommes de peine, vachers, charretiers, employés de campagne des deux sexes, etc., etc.

Bureau spécial pour placements à toute époque de vachers, fromagers et gens de ferme, ainsi que personnel d'hôtels, maisons bourgeoises, etc.,
pour Suisse et France.

Joindre 20 centimes timbre-poste pour réponse.

Vins d'Espagne

débités pendant toute l'année.
Blanc et rouge, qual. surine, à 30 c. le litre. Vandois blanc et rouge, bien conditionné, à 36 c. Eau-de-vie marée et pomme de terre à 75 c. Franco en fût loué, paiement à 4 mois. Echantillons à disposition.
Se recommande : l'Entrepôt à Pontenet (Jura bernois).

Place remarquable.

A VENDRE, par lots de 600 à 2000 mètres, ou plus, depuis 1 fr. 80 à 6 fr. le mètre, selon désir, à des conditions on ne peut plus favorables, environ 12,000 mètres de terrain à bâtir, avec eau abondante, situé au bord de la route de la Glâne, attendant au pré de Pérolles et non loin de la jolie propriété Kolly, café du Molson.
Cette place unique, à 10 minutes de la ville (encore peu remarquée), appelée désormais quartier Mont-Brillant, offre, par la beauté de son site, l'étendue incomparable de ses points de vue, la pureté de l'air, etc., des avantages et agréments rares aux abords d'une ville.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, sous H2266F.

Avry-dev.-Pont (Gruyère).

HOTEL-PENSION DU LION-D'OR

Agréable séjour de campagne. — Installations électriques.
Prix modérés. — Arrangement pour familles.
Postes et télégraphes. — Voitures à volonté.
Téléphone.

GLACE A RAFRAICHIR

Encore quelques wagons de
GLACE HYGIÉNIQUE

S'ADRESSER A LA
FABRIQUE DE GLACE HYGIÉNIQUE
à Montreux (Crin).

Adresse télégraphique : GLACECRIN

Chute des cheveux.

En réponse à votre honorée, j'ai le plaisir de vous annoncer que je suis entièrement guéri de la chute des cheveux, des pellicules et démangeaisons à la tête depuis que j'ai suivi votre traitement par correspondance. Il n'est donc pas nécessaire de le continuer maintenant, car, depuis que je me suis soigné selon vos prescriptions, les cheveux ne tombent plus, mais, au contraire, croissent passablement. Renan (canton de Berne), le 4 février 1898. Alice Lehmann. Vu pour légalisation de la signature apposée ci-dessus de Mlle Alice Lehmann, en ce lieu, Renan, le 4 février 1898. A. Marchand, notaire. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

5 médailles bronze, argent et or.

S. PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.
Vuilly : 45

Atelier de ferblanterie et couverture

J. REGIS, à Bulle.

Ferblanterie de bâtiment et de ménage. — Couverture en tous genres.
Ouvrages en zinc, appareillage pour eau, plomberie, etc.
Travail prompt et soigné. Prix modérés.

Les 100 litres
FRANCO
toute gare suisse
contre
REMBOURSEMENT
VIN blanc de raisins secs
1^{re} qualité
à 23 fr.

Excellent certificats des meilleurs chimistes de la Suisse.
Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition des clients.
Hautes récompenses aux expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, Elbeuf et Paris.
Echantillons gratuits et franco.
OSCAR ROGGEN, fabr. de vins, MORAT

Rhumatisme.

A la suite de travaux faits dans une cave humide, il y a 5 ans, j'avais attrapé un rhumatisme violent qui me faisait beaucoup souffrir, surtout par les changements de température. Après avoir essayé plusieurs méthodes curatives qui ont été toutes infructueuses, je me suis adressé à la Polyclinique privée de Glaris qui ma traité par correspondance et m'a guéri. Quoiqu'il ait déjà quelque temps de cela, aucune rechute ne s'est produite et je ne souffre plus. Je ferai part de ma guérison à d'autres malades qui pourraient avoir besoin du même traitement que moi. Chambrélin s. Neuchâtel, le 9 décembre 1896. Arthur Béguin, jardinier. Vu pour légalisation de la signature du citoyen Arthur Béguin, apposée en ma présence à Rochefort, le 9 décembre 1896. Le juge de paix B. Ducommun. Béguin-Bähler, secrétaire communal. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris

CHAUX HYDRAULIQUE DE VALLORBES

Société des Usines des Grands-Crêts.
Fournisseur de l'entreprise du Tunnel du Simplon.
Contenance des silos : 4,000,000 de kg.
Reconnue la plus avantageuse pour bétonnages, maçonneries, crépissages, etc.
En dépôt chez MM. J. Fischer et Edouard fils, à Fribourg; Folghera, entrepr., à Bulle; Del-Caldo, entrepr., Tour-de-Trême; Brique, nég., à Farvagny-le-Grand.

Chaux lourde

SUPÉRIEURE
de JOLY FRÈRES
à Noiraigues,
chez
ALBERT GILLARD
entrepreneur, à BULLE

Haile insectifuge

pour préserver le bétail contre les piqûres des taons et des moustiques.

Thurmeline en poudre

tue n'importe quels insectes.
En flacons de 50 cent. et 1 fr.
chez Louis Treyvaud,
Grand'rue, BULLE



CIDRE DE POMMES RAFRAICHISSANT
Boisson savoureuse et hygiénique
"POMRIL LIMITED"
SOCIÉTÉ DES CIDRES SANS ALCOOL
ZURICH
Ausstellungsstrasse 104.
DÉPOT POUR BULLE
chez Xavier Vernaz, Eauz gazeuses.

A louer en ville :
Une grande cave à vins.
S'adresser à J. PINATON.



Ciment Universel

de Plüss-Staufier
est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, courroies, déconpages, etc., etc.
Diplômes et médailles d'or et d'argent à plusieurs expositions.
Se vend en tubes à 40 et 65 cent. à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

SUCCÈS MERVEILLEUX! Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis

de BERGMANN & Cie,
fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich,
est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.



Bulle. — Emile Lenz, imp.-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse... 1 an, Fr.
... 6 mois, Fr.
Etranger... 1 an, Fr.
... 6 mois, Fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 c.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE,
Réponse de « Step

Nous demandons l'avoir choqué et tuelle par un article de croire, nous n'av sante. Une telle ma d'accord avec nos

Mais nous penso explication et la vo Par nous ne sa nous tombe plus so bourgeois et nous où, ne fût-ce que p prenne pas à parti Ceci nous a frai vous lu et c'est so avons pris la plum miné.

Ne lisant pas nous avons suppos proque. C'est un a remarquer que les presque toujours s Une chose nous recommence toujou une animosité par point, étant donné ble des deux rédac

Quoi qu'il en s un peu trop hâti la Gruyère, qui m complaisance, ne s justice. Du reste, bien connues devr Quant à sa verté devant Dieu auss des pharisiens... notre article a

FEUILLETON Le Crime UNE E

Les premiers tem Heureusement, il so sait; il n'en avait, ayant beaucoup d flexions que procure bauché était un bo trop; il se contenta La vieille Gertru ménagère; en dépit la maison et aux al une ardeur presque de la Louise! non, i Cependant, lorsqu soit à la boulangerie sens. On ne la comp Un jour, on la relev Elle répondait, n mauvais coeurs, qu auraient accusé Die — Venez donc t une journée avec